

Le Secrétaire Général

N°029/DB/MP/2021

Paris le 11 juillet 2021

Compte rendu du Comité Directeur du mardi 7 juillet 2021

Membres présents :

Dominique BALOUP - Francis DUTHIL - Patrick PEDRAZZANI - Véronique PONS - Cassandre CAMPANELLA - Jeff CAGNAC - Luc LACOSTE - Pascale CHINAUD - Gilles DUMAS - Emmanuel MARTINOD - Jean Claude TOUXAGAS - Jean GUILHEM - Younes KHATTABI (Départ 20h. Pouvoir donné à Luc Lacoste) - Gilles JAUBERT (Départ 19h15. Pouvoir donné à Dominique Baloup) - Anne Marie TREMOUSAYGUE VAN KLAVEREN - Hugues RATIER - Laurence BIVILLE

Membres excusés :

Magalie DOMART - Patrick ENTAT - Florian RODRIGUEZ - Pascal MERLIN - Gilles ESTAY (pouvoir donné à Luc Lacoste) - Julien MORATA

Personnalités invitées aux travaux :

Frédéric BALDY (Président de la Commission des Divisions Nationale et Fédérale)

Jacques PLA (DTN)

Responsable administrative :

Anne LHEUILLET

1. Informations générales

- Point sur candidature à la Coupe du Monde 2025

Le Président Lacoste fait le point sur les avancées. Il informe le Comité Directeur de l'exclusivité que lui a confiée l'IRL pour la constitution et les démarches de candidature de la France pour l'organisation de la Coupe du Monde 2025 auprès des pouvoirs publics.

Luc Lacoste et Michel Wiener seront reçus le mercredi 7 juillet à 10h par la DIGES (direction interministérielle aux grands événements sportifs) afin d'obtenir un premier soutien de l'Etat à l'accompagnement de la candidature..

Il détaille ensuite la constitution des deux groupes de pilotage et opérationnel qui sont constitués pour mener à bien cette candidature :

Groupe de pilotage

L LACOSTE
D BALOUP
Michel WIENER
Soisic LE BOURG
Robert ZARADER

Groupe opérationnel

L LACOSTE
D BALOUP
Michel WIENER
Jean Pierre MORATA
Damien BEAUCCLOU
Albert SANTALLUSIA

Il indique ensuite les éléments budgétaires et de partenariat de cette candidature. Mis au vote le Comité Directeur autorise le Président à poursuivre les négociations dans ce sens et à signer tout engagement utile et nécessaire dans le cadre de cette candidature.

Proposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

2. Juridique et réglementation

- Accessions Elite 2 et Elite 1

Trois dossiers sont étudiés et validés pour la montée en Elite 2.

Le dossier du club de GRATENTOUR :

Proposition adoptée
18 pour 0 abstention 0 contre

Le dossier de ILLE SUR TÊT :

Proposition adoptée
18 pour 0 abstention 0 contre

Le dossier de MONTPELLIER SHARKS :

Proposition adoptée
16 pour 2 abstention 0 contre

Le dossier de TOULON est étudié pour la montée en Elite 1. Malgré l'intérêt que suscite la candidature de TOULON, le dossier est jugé insuffisant.

Il est en conséquence accordé un délai supplémentaire de deux semaines pour que les dirigeants de TOULON ajustent leur dossier. Si celui est validé l'accession sera autorisée et l'Elite 1 sera constituée de 11 clubs. Si le dossier est rejeté, l'Elite 1 restera à 10 clubs et le club de TOULON sera reversé en Nationale.

Quoi qu'il arrive, l'Elite 2 sera donc constituée de 12 clubs.

- Compositions des compétitions et des calendriers

La composition des divisions et des poules est validée après la présentation de plusieurs scénarii et une longue discussion. Le début et la fin du championnat de chaque division sont également fixés ainsi que les principes des Coupes de France.

- Validation de la circulaire

La circulaire idoine est *in fine* validée et sera adressée aux clubs, aux Comités et aux Ligues dès le mercredi 7 juillet.

Elle sera suivie de la note explicative des conditions d'engagement et de prise de licence pour la saison 2021-2022.

Proposition adoptée
18 pour 0 abstention 0 contre

3. Finances

- Point budget

Le Trésorier Francis DUTHIL fait le point sur le coût pour la Fédération de l'aide aux clubs. Après cette présentation, le Comité Directeur décide de valider les options.

L'impact de l'aide aux clubs concernant les licences est de 145 000 €.

L'impact de l'aide aux clubs concernant les engagements est de 163 000 €.

- Plan de relance

- Les mesures concernant les engagements

Ces mesures avaient été validées par le Comité Directeur n° 4 du 22 mai.

Les engagements de la saison 2020/2021 pour tous les clubs, hors Elite 1 seront annulés.

.../..

Les clubs ayant versé des acomptes ou réglé la totalité de ces engagements verront ces sommes reportées pour les engagements de la saison 2021-2022.

Les clubs n'ayant rien versé en 2020/2021 seront redevables de la totalité de la cotisation "engagement" pour la saison 2021-2022.

- Les mesures concernant renouvellement des licences 2021-2022

Les catégories Elite 1, Elite 2 et Nationale, ayant déjà reçu une aide "Covid" par chèque, le reste des catégories : Féminines, Fédérales, XIII Fauteuil, Juniors Elite U19, Juniors nationaux U19, U17, U15 et écoles de rugby, bénéficieront lors du renouvellement de la licence d'une prise en charge fédérale de 50% du coût hors assurance.

- Remises accordées sur les nouvelles licences (personne n'ayant jamais été licenciée à la FFRXIII)

Pour les féminines, toute nouvelle licence bénéficiera d'une prise en charge fédérale de 70% hors assurance.

Pour les autres catégories, toute nouvelle licence bénéficiera d'une prise en charge fédérale de 30% hors assurance.

Proposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

4. Sportif et vie fédérale

- Préparation de la Coupe du Monde

Les équipes de France se préparent selon le calendrier prévu et adopté. Le Conseil Départemental de la Gironde est une fois encore remercié pour son accompagnement et la mise à disposition de conditions exceptionnelles. Le partenariat devrait se conclure dans les prochaines semaines

Le Club France est désormais bien positionné dans ces règles de fonctionnement et chacun comprends l'intérêt collectif général ;

Le seul point de difficultés reste l'équipe du XIII Fauteuil qui a du mal à entrer dans le cadre fonctionnel collectif du club France.

Un rappel aux règles mises en place sera fait officiellement aux membres de l'encadrement.

Proposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

- Commissions Centrale de l'Arbitrage

Le Secrétaire général présente une perspective de gestion de la CCA. Après discussion, il est convenu qu'il échangera plus longuement avec le Vice-Président Patrick PEDRAZZANI pour travailler à l'élaboration d'un nouveau fonctionnement de la CCA, s'agissant du budget, de la répartition des rôles, du développement et du fonctionnement attendu.

Proposition adoptée

18 pour 0 abstention 0 contre

.../..

- Appel à candidatures pour les Commissions de disciplines, et Supérieure d'appel

Celui-ci a été lancé par le service juridique de la fédération.

Des candidatures sont enregistrées. Il est nécessaire de relancer l'appel à candidature en direction des anciens joueurs et toute autre personne qui voudrait contribuer à cette dimension de la gestion de notre sport.

5. Questions diverses

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

437